

## Conseil d'administration - 6 juin 2006

**Présents :** Louis-René Berge (LRB), Claude Bureau (CB), Céline Chicha (CC), Michel Cornu (MC), Catherine Gillet (CG), Maxime Préaud (MP)

**Absents :** Christian Massonnet, Dominique Alladière, Christian Hibon

### Ordre du jour :

- Bilan des adhésions et questions administratives
- Site internet
- Colloque de l'URDLA
- Maison de l'estampe
- AG 2007

En préambule, Louis-René Berge fait état des attentes dont lui ont fait part plusieurs adhérents de Manifestampe. Il suggère que, pour plus d'efficacité, Manifestampe rassemble plutôt des associations que des particuliers.

Un débat s'engage à ce sujet. Maxime Préaud estime qu'il est préférable, pour que l'association ait le plus de poids possible, de tenter de rassembler tous les types d'intervenants du monde de l'estampe, non seulement les associations, mais également les particuliers qui peuvent être artistes, amateurs, professionnels du monde de l'estampe etc. Les autres membres du CA partagent cette opinion qui correspond à la ligne que s'est fixée Manifestampe depuis son origine. Pour pouvoir faire pression, il faut être nombreux et il est important que fassent partie de l'association des personnalités représentatives du monde de l'estampe dans ses différents aspects.

Michel Cornu rappelle qu'actuellement Manifestampe, après un an et demi d'existence, compte 315 inscrits, ce qui n'est pas mal compte tenu de la jeunesse de l'association, mais est loin d'être suffisant pour constituer un groupe de pression.

Claude Bureau souligne la difficulté de mélanger, au sein d'une association, des personnes morales et des personnes physiques. Jusqu'à présent, les associations ont encore peu adhéré au projet. Il conviendrait de les démarcher pour les convaincre de la nécessité de s'associer.

Michel Cornu indique que l'effort doit porter sur la communication, afin de préciser ce qu'est Manifestampe et déjouer ainsi les éventuelles critiques de ceux qui voudraient que l'association défende des intérêts particuliers. En cas de difficultés d'acteurs de l'estampe, elle ne peut apporter qu'un soutien moral, mais pas les aider matériellement (le cas de l'atelier Alma à Villefranche, menacé d'expulsion, est abordé, ainsi que celui de l'atelier Tazé...)

### 1. Bilan des adhésions et questions administratives

#### • Adhésions

L'association compte actuellement 126 adhérents, dont 15 associations parmi lesquelles :

- Atelier 2,
- Atelier de l'Orme,
- Graver Maintenant-Groupe Corot
- Gravicel
- Jeune gravure contemporaine,
- La Gravure Originale
- Le Trait-Gravure d'aujourd'hui
- Paroles de Feuilles
- Association Jean Chièze,
- Artistes de Provence et Méditerranée
- Imprimerie en taille-douce Daniel Moret
- AA AGR,
- Art du Timbre gravé
- URDLA
- Passages à l'encre

## Il y a en tout 315 inscrits et adhérents.

Le nombre d'adhérents est en augmentation par rapport à l'an passé.

Les adhérents sont essentiellement des artistes. On compte très peu d'imprimeurs-éditeurs. Pour toucher ces derniers ainsi que les galeries, il faudrait être plus nombreux souligne MC.

Maxime Préaud souligne que le nombre d'adhérents réels a considérablement augmenté, si on prend en compte le nombre de personnes que comptent les associations qui ont adhéré à Manifestampe

MP suggère d'afficher la liste des adhérents sur le site pour inciter d'autres personnes à faire de même.

CB indique que de nombreux artistes adhérents souhaiteraient que les informations les concernant (annonce d'exposition, sites personnels etc.) apparaissent sur le site internet.

Michel Cornu indique que, pour l'instant, seules les informations à caractère général sont affichées sur le site internet, pour des raisons logistiques (une telle mise à jour supposerait que plus de personnes alimentent le site) et techniques.

- **Questions administratives et reconnaissance d'utilité publique :**

Céline Chicha fait état d'un courrier de la Préfecture de Police demandant des précisions concernant l'association en vue de son inscription. Le terme de fédération semble poser problème.

MC indique qu'il faudrait préciser, dans un courrier, que le terme de « fédération » n'est pas employé, dans les statuts, de manière littérale mais que l'objectif de l'association est de rassembler, de fédérer tous les acteurs du monde de l'estampe.

Concernant la demande d'inscription de l'association comme une association d'utilité publique, CB souligne qu'il faudrait que l'association soit plus ancienne et qu'elle compte plus de membres pour qu'une telle demande puisse être faite auprès de la Préfecture de police.

## 2. Le site internet

Catherine Gillet nous présente un document faisant état du bilan du travail fait sur le site internet. [Nous reproduisons ici ce document presque littéralement, en y rajoutant les compléments d'informations donnés oralement] .

La fréquentation du site a plus que triplé en quelques mois : entre 500 et 600 visiteurs différents par mois, et 1500 à 2000 pages vues par mois.

La page *Actualités* est la plus visitée suivie de *Vous avez dit Estampe, Présentation, Liens, Presse et Adhésion*. Suivent ensuite toutes les pages liées aux actualités et les fichiers techniques.

- **Impact des informations diffusées :**

- Le relais apporté par Manifestampe à la diffusion des informations de Intaglio-2007 à Reims (informations apportées par les organisateurs avec lesquels nous avons eu des échanges de courriels à ce sujet) a contribué à faire connaître ce projet (170 dossiers PDF chargés).

- Prix Nunez en Espagne à la Fundacion CIEC (équivalent Maison de l'estampe...) : 50 dossiers PDF chargés (cette info nous a été apportée par courriel).

- La page *Vous avez dit estampe ?* a été enrichie de textes techniques (gravure non toxique...) et/ou pratique (dépôt légal), et cela semble apprécié : nous avons eu des courriels à ce sujet.

CB indique qu'il est preneur de textes pour cette rubrique.

La page *presse* s'enrichit peu à peu, et récemment quelques liens vers des reportages TV diffusés sur internet ont pu être insérés (TV Rueil, France 3).

- **La lettre d'informations :**

Nous avons choisi de faire une lettre mensuelle ou presque, très simple, qui reprend les dernières actualités en cours et invite à aller consulter le site, complétée par quelques infos annexes sur le « travail en cours » (pages membres, campagne adhésions, appel à participation...)

Cette lettre a été éditée en avril et en mai, celle de juin servira à faire une relance générale auprès de ceux qui n'ont pas ré-adhéré.

Cette lettre semble être bien perçue, et donne une image plus dynamique.

Cependant, un édito serait un plus, afin notamment de re-préciser aux lecteurs de cette lettre les grandes lignes des objectifs de Manifestampe.

Claude Bureau fait part de ses réticences concernant la lettre d'informations mensuelle, et propose qu'elle soit plutôt trimestrielle pour ne pas lasser.

- **Courriels reçus**

Sollicitations d'annonces d'expositions de la part de particuliers ou d'associations. Nous leur répondons en expliquant la démarche et les objectifs de Manifestampe, les invitons à adhérer au mouvement, et précisons que, actuellement, nous ne diffusons pas d'informations ayant trait à des expositions personnelles.

Nous recevons également des propositions de contributions (notamment sur la lithographie) : nous demandons au préalable un accord signé pour reproduire les textes.

A ce propos, il serait bon de trouver un moyen pour que le courriel soit lu et qu'il y soit répondu soit par une personne du CA qui s'en charge, soit par roulement.

Les courriels reçus, lorsqu'ils sont susceptibles d'intéresser tout le monde, une fois la réponse donnée, pourraient être répertoriés dans des FAQ (questions récurrentes). On pourrait également établir une liste de questions auxquelles on répondrait et que l'on listerait sous la forme de questions préposées avec réponses. Maxime se propose de travailler sur cette question en reprenant les questions déjà posées, et en remettant en forme les réponses.

- **En travaux**

Les pages membres : petite fiche pour chaque adhérent et coordonnées qu'il souhaite diffuser par le biais de Manifestampe.

Cette rubrique sera plus efficace quand nous saurons mettre en ligne, par le biais d'une base de données sur le serveur, les informations, actuellement traitées de manière très artisanale.

Il conviendrait que le site soit plus interactif, ce qui nécessite que Catherine et Michel soient formés à la création d'un site dynamique.

**Pour résumer, le site internet fonctionne et est plutôt bien perçu, mais il ne faudrait pas que Manifestampe se limite à son site internet**, qui n'est qu'un outil de communication. Or nous sentons parfois, au détour de courriels ou de conversations, que Manifestampe est ressentie comme une structure qui doit aider soit une association en difficulté, soit faire la promotion de graveurs parce qu'ils ont adhéré (ou pas, d'ailleurs). Il conviendrait de rappeler que Manifestampe n'est pas un service public.

En revanche, Manifestampe joue pleinement son rôle en affinant la connaissance de ce que vivent les acteurs de l'estampe : il est ainsi décidé de préparer un questionnaire à destination des adhérents et inscrits, afin de cerner les circuits de diffusion de l'estampe aujourd'hui (galeries, collectivités ...)

### 3. URDLA

Vendredi 9 et samedi 10 juin, se tiendront dans l'atelier de l'URDLA à Villeurbanne (69), *les premiers états d'âme généraux de l'estampe*. Ces journées sont organisées par l'URDLA et l'atelier de Saint-Prex. Y participent différents acteurs du monde de l'estampe : imprimeurs, éditeurs, artistes, institutions etc. Céline Chicha y représentera le département des estampes de la BnF. Elle indique qu'elle ne souhaite pas y représenter également Manifestampe pour éviter toute confusion entre l'institution à laquelle elle est rattachée et l'association.

Michel Cornu devrait s'y rendre pour représenter Manifestampe et faire connaître l'association.

### 4. Maison de l'estampe

Pour reprendre la discussion du dernier CA, Claude Bureau propose que la Maison de l'estampe se tienne dans des lieux déjà ouverts au public, notamment des bibliothèques municipales, sous la forme d'expositions autour de l'estampe. Cette animation pourrait être l'occasion de mettre en relation l'événement avec le fonds d'ouvrages de la bibliothèque.

Il serait nécessaire, pour ce faire, de constituer une sorte d'exposition dossier qui pourrait être proposée dans ces lieux. CC souligne que les bibliothèques sont bien organisées en réseau, et qu'il ne serait pas très difficile de diffuser cette information, par le biais notamment du forum de discussions de bibliothécaires, bibliophile. CB se propose de faire un résumé de ce projet qui servira de base de réflexion lors de la prochaine réunion.

### 5. AG 2007

Il est proposé d'organiser pendant la prochaine AG une table ronde autour d'une question préoccupant le monde de l'estampe, comme la numérotation.

**La prochaine réunion du CA aura lieu le 2 octobre, à 17h30.**